



Prime à caractère discrétionnaire

Par **PriscillaB**, le **28/05/2019** à **23:35**

Bonjour,

Tous les ans, une prime est versée à la fin de la période hivernale. Cette année, j'ai eu un avertissement (je suis déléguée et on me reproche mon mandat et mes congés) et de fait, je n'ai pas eu la dite prime. J'ai alors contesté cette décision et maintenant ils me disent que c'est une prime à caractère discrétionnaire alors qu'on a jamais entendu parlé de ça (j'ai 8ans de boîte).

Sur quels textes de loi puis-je m'appuyer? sachant que c'est clairement une sanction pécuniaire déguisée...

Cordialement